



Votre avis nous intéresse

Quels usages faites-vous du flash infos ? Pour nous aider à mieux identifier vos attentes, merci de répondre à ce [questionnaire](#), 3 minutes vous suffiront.

ACTUALITÉS



SOLIDARITE

Une nouvelle aide exceptionnelle de solidarité

Dans le contexte d'inflation actuel, une aide exceptionnelle AES est versée aux bénéficiaires des prestations et dispositifs suivants :

- RSA, AAH et des aides personnelles au logement au titre du mois de juin 2022.

Une seule aide de 100 € par foyer auxquels s'ajoutent 50 € par enfant à charge.

Le paiement de l'AES a été effectué le 15 septembre 2022.

ACCÈS AUX DROITS

Vous accompagnez des jeunes ?

Orientez-les vers [le dernier live](#) animé par la Caf de la Vendée et la Cpm de la Vendée sur nos offres de services et l'accès aux droits (Prime d'activité, Aide au logement...) Ce live s'est déroulé le 23 juin 2022 : 95 jeunes ont participé (taux de participation de 43% pour un total de 224 inscrits, note moyenne attribuée par les participants : 4,3/5).



Retrouvez le Rapport d'Activité 2021 [ici](#) et les chiffres clés 2021 de la Caf de la Vendée [ici](#)

Le site caf.fr

Afin de vous guider dans la navigation sur les pages locales du site [caf.fr](#) nouvelle version, la Caf a réalisé deux vidéos, à partager sans modération :

- une vidéo pour les partenaires [ICI](#)
- une vidéo pour les allocataires [ICI](#)

UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES



Les Allocations familiales lancent une campagne de communication pour promouvoir les activités des Caf. [Découvrez ici la vidéo de promotion.](#)



Retrouvez dans [ce guide](#) complet toutes les prestations et services proposés par la Caf.

Les nouvelles aventures de la Famille Tout-Ecran



Ces petites capsules vidéos donnent des conseils pour sensibiliser les familles et les professionnels, sur les risques liés à l'utilisation d'écrans.

Retrouvez tous les épisodes [ici](#)

SIGNATURE DU 2EME SDSF

Lancement du second schéma pour la période 2022-2025

Le mercredi 6 juillet a été signé le 2ème Schéma départemental des services aux familles (SDSF) de Vendée. Cette signature officielle, en présence de nombreux partenaires, a marqué le lancement de ce schéma pour la période 2022-2025.



Le SDSF qu'est-ce-que c'est ?

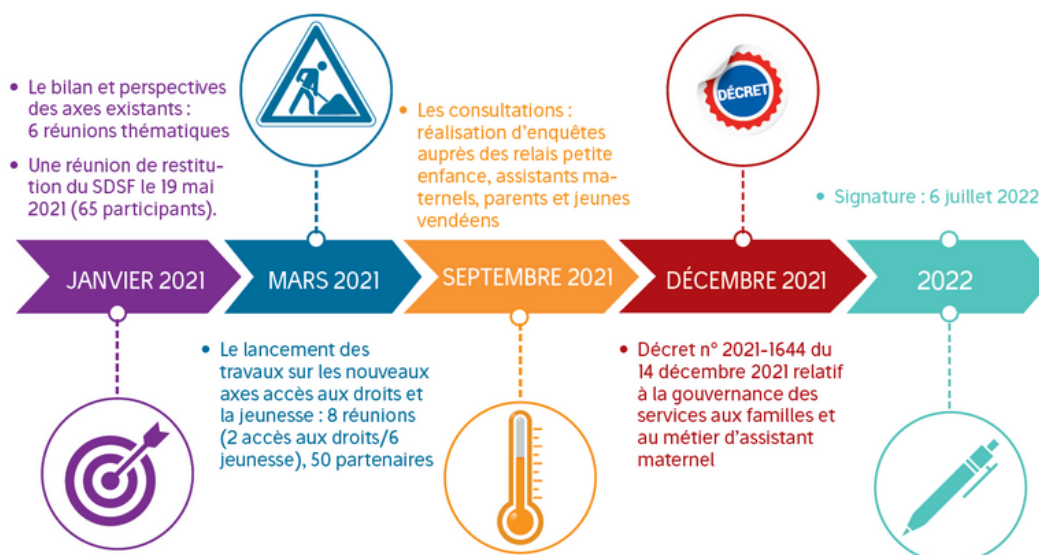
Le SDSF mobilise et coordonne l'ensemble des acteurs du territoire dans l'objectif de produire des actions concrètes à destination de toutes les familles vendéennes. Il est piloté par l'Etat et co-piloté par la Caf, le Conseil départemental et l'Association des maires et des Présidents de Communautés de Vendée.

Les principes et objectifs d'un SDSF sont :

- Le renforcement du partenariat dans les politiques de petite enfance et de la parentalité,
- La définition d'une politique partagée et la détermination d'actions et de territoires prioritaires,
- L'articulation des dynamiques départementales et communales en favorisant une action coordonnée des acteurs

Un travail concerté et ambitieux

Les travaux de renouvellement se sont appuyés sur une large démarche participative et partenariale avec 350 partenaires mobilisés et 4 enquêtes lancées (parents, jeunes, assistants maternels, relais petite enfance).



LE CHAMP D'INTERVENTION

Axes du SDSF 2022-2026

- Petite enfance
- Parentalité
- La jeunesse
- L'accès aux droits

2
nouveaux axes



Ces 4 axes majeurs seront travaillés sur la durée du SDSF avec comme enjeux :

- **Pour la petite enfance**, de soutenir le bon niveau d'offre d'accueil du jeune enfant (85 places d'accueil pour 100 enfants de 0 à 3 ans),
- **Pour la parentalité**, de poursuivre le développement et la lisibilité des services aux parents (LAEP et site etreparent85.fr notamment),
- **Pour la jeunesse**, de développer l'engagement citoyen, l'accès au BAFA et les actions numériques éducatives
- **Pour l'accès aux droits**, d'agir sur le non-recours et sur les facteurs de l'inclusion numérique (en lien avec les associations caritatives et les France services).

De manière transversale sur ces 4 axes, les thématiques "handicap", "répit des familles" et "animation de la vie sociale" seront également au cœur des travaux du SDSF.

LE PILOTAGE DU SDSF

La mise en place d'actions concrètes

Le SDSF a vocation à mettre en place des actions concrètes sur ces 4 axes prioritaires. Pour atteindre ce but, le pilotage politique et stratégique sera assuré lors de 2 comités de pilotage annuels appelés « Comité Départemental des Services aux Familles » (ou CDSF). Le pilotage opérationnel des plans d'actions des 4 axes prioritaires sera assuré par des binômes de pilotes désignés au sein de la Caf, du Conseil Départemental et des services de l'Etat (DSDEN).

Pour exemple, le précédent schéma a permis entre autres, la mise en place du "Labo des parents" et la réalisation d'un dépliant et d'un plan de promotion des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Si vous souhaitez contribuer aux travaux et aux actions du SDSF n'hésitez pas à prendre contact auprès de nos Conseillers Techniques d'Action Sociale. **Retrouvez leurs coordonnées ici**



Où trouver
toutes actions du SDSF ?
Le rapport complet est :
consultable ici
ou **téléchargeable ici**

Ils en parlent 

Retrouvez
l'interview du
Préfet et de la
Directrice de la Caf
au sujet du SDSF
sur TV Vendée



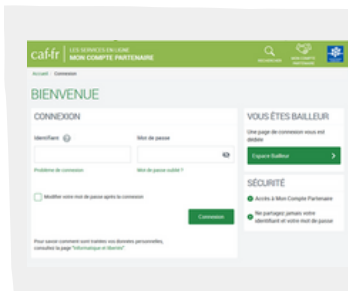
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le portail partenaires

A date, 90 % des partenaires Caf qui perçoivent une prestation de service pour la gestion de leur équipement, ont accès au portail partenaires accessible via la rubrique

« partenaire » sur les [pages locales du site Caf.fr](#) pour déclarer leurs données en ligne.

Les gestionnaires concernés sont les EAJE, les ALSH, les RPE, les LAEP, les Structures jeunesse (PS jeunes), les services d'Aide à domicile et les services de Médiation Familiale.



Dans les prochaines années, seront intégrés dans ce nouveau système : les centres sociaux, les espaces de vie sociale, les foyers de jeunes travailleurs et les espaces rencontre.

VOS INTERLOCUTEURS ÉVOLUENT

Nouvelle répartition des territoires d'interventions

Les gestionnaires-conseils en aides financières collectives et les conseillers techniques en action sociale de la Caf mettent tout en oeuvre pour vous accompagner au quotidien. Leurs territoires d'interventions évoluent. Retrouvez [les coordonnées de vos interlocuteurs Caf par secteur d'intervention ici](#)

DATES DES RÉSEAUX

À destination des partenaires



30 Septembre à 14h	Comité technique CLAS (contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
30 Septembre	Réseau des référents familles des centres sociaux
18 Octobre à 9h30	Comité des financeurs Reaap
14 Octobre à 9h	Réseau des coordonnateurs Reaap locaux
21 Octobre à 14h	Réseau Laep
24 Novembre à 9h30	Reaap départemental sur la grand-parentalité
15 Octobre	Forum deuil organisé par la Caf et Famille Rurale en partenariat avec Jalmalv + d'infos ici

Pour y participer ou pour toutes informations complémentaires, vous pouvez [contacter votre conseiller technique](#).

SIGNATURE CTG



Signature de la CTG des Sables

L'agglomération des Sables d'Olonne et les communes du territoire ont signé une Convention Territoriale Globale avec la Caf le 4 juillet 2022 pour une période de 5 ans. Elle a pour objectif de répondre aux besoins des familles et de renforcer l'offre de services sur le territoire.

Il s'agit de la 14e CTG signée en Vendée entre la Caf et les collectivités. D'ici la fin de l'année, l'ensemble du département sera à 99% couvert par des CTG.

Suivez-nous



À VOS
AGENDAS !



PROCHAINE JOURNÉE REAAP DÉPARTEMENTALE
SUR LE THÈME DE LA GRAND-PARENTALITÉ

24 NOVEMBRE 2022 DE 9H30 À 17H00 | LA ROCHE SUR YON